

Villeneuve d'Ascq, le 1er décembre 2016

Objet : Délégation de signature
Direction Générale des Services/
Direction des Ressources Humaines

ARRETE N° 2016-117

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;
Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;
Vu l'arrêté 2016-93 du 19 juillet 2016 ;

Arrête

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Dominique SAVINA, Directrice Générale des services par intérim, délégation est donnée à Monsieur Olivier GIRARDIN, Directeur Adjoint des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes relatifs à la gestion des ressources humaines.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature
valant visa de la présente délégation
Olivier GIRARDIN



Jean-Christophe CAMART,
Président de l'Université Lille 1

